

AGENDAS

Le Mans : Réforme de la formation professionnelle, décrets et application



05
MARS
2019

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 engage une réforme profonde de la formation professionnelle et de l'apprentissage, pour les entreprises et les salariés : rénovation substantielle du Compte personnel de formation (CPF), nouveaux dispositifs (CPF de transition, Pro A), évolutions des contributions et des dispositifs financés, nouvelle définition de l'action de formation, simplification et ouverture de l'apprentissage, transformation des OPCA en opérateurs de compétences...